|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Fonds des Femmes pour la Paix et l’action Humanitaire & Initiative Spotlight**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**VOLET 1 : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

**Page de couverture du dossier de candidature**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l'organisation principale :** |  | **PUNO** (ne pas remplir cette case) |
|  |  |  |
| **Coordonnées de l'organisation principale** |  | **Pays et région** |
| Ville/Lieu :Nom du contact du projet : Titre : Courrier électronique : Site web (le cas échéant) : |  |  |
|  | **Partenaire(s) de mise en œuvre** |
|  | Non applicable |
| **Type d'organisation (demandeur principal)**  |  | **Budget prévisionnel (USD)** |
| ***Ne cocher qu’UNE seule case :***☐ Défense des droits des femmes ☐ Dirigée par des femmes ☐ Pour la défense des droits des femmes et dirigée par des femmes☐ Autre  |  | Coût total du projet : Contribution du WPHF[[1]](#footnote-1): Autres contributions :  |
|  | Date proposée de début du projet : Date proposée de fin du projet : Durée totale (en mois) : |
|  |

|  |
| --- |
| **PUNO(s) et partenaires de mise en œuvre** |
| Nom de la PUNO[[2]](#footnote-2) :Nom du représentant de la PUNO :Titre :Signature :Date et cachet : | Nom de l'OSC : Nom du représentant de l'OSC : Titre : Signature : Date et cachet :  |

**I. Résumé de la proposition**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** |  |
| **Vision/Mission de l'organisation** |  |
| **Lieu (Province/État/Région)***Indiquez où se trouve l'organisation. S'il y a plusieurs lieux, veuillez les énumérer.*  |  |
| **Bénéficiaires ciblés** *Précisez les groupes de bénéficiaires cibles et la portée estimée. Il doit s'agir de membres du personnel/bénévoles de votre organisation. Ventilez vos données par genre.*  |  |
| **Résumé de la proposition, des objectifs et de la stratégie** (2 paragraphes maximum**)** |  |

| **II. Contexte et analyse de la situation (½ page maximum)***Fournir une brève analyse du contexte (politique, nature du conflit et son lien avec la crise actuelle du COVID-19 et son impact sur les violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV) ainsi que sur la protection des femmes et des filles). Cette section doit également décrire la situation des organisations locales de la société civile travaillant pour la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité et à l’action humanitaire, ainsi que celle des femmes et des filles dans ce contexte.*  |
| --- |
|  |

| **III. Motivation pour l’obtention d’une subvention Spotlight/WPHF** *Décrivez les répercutions qu’a eue la crise actuelle sur vos capacités opérationnelles et financières et sur la continuité de l'organisation, ainsi que la façon dont la contribution permettra de soutenir votre organisation pendant la crise et de renforcer vos capacités opérationnelles[[3]](#footnote-3).*  |
| --- |
|  |

| **IV. Description des résultats escomptés***Décrivez les résultats (effets) attendus grâce à la subvention de fonctionnement et les moyens mis en œuvre sous forme narrative. Les résultats doivent être cohérents avec l'appel à propositions et viser à résoudre les problèmes identifiés, notamment en ce qui concerne la pérennité de l'organisation et les déficits opérationnel et financier pour la protection (sûreté, sécurité et droits de l'homme) des femmes.* *Un seul résultat est requis, mais plusieurs peuvent être inclus. Par exemple, "Renforcement de la capacité opérationnelle de l'organisation à répondre aux besoins des femmes dans les camps de réfugiés". Des extrants et activités spécifiques devront également être formulés dans l'annexe A (Tableau des résultats) et devront concorder. Ne listez pas toutes vos activités dans cette section, mais décrivez brièvement les stratégies que vous utiliserez pour atteindre chacun de vos résultats. Par exemple, "Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'intervention d'urgence et de crise tenant compte de la dimension de genre". Veuillez également décrire tout nouvel outil ou ressource qui sera développé.* |
| --- |
|  |

| **VI. Collaboration et coordination (Maximum ½ page)***Listez les organisations, organismes gouvernementaux, réseaux/associations ou intervenants externes avec lesquels l'organisation pourra collaborer afin d'atteindre les objectifs du projet. Décrivez leur implication dans les activités de soutien.* |
| --- |
|  |

| **VII. Risques et mesures d'atténuation***À l'aide du tableau ci-dessous, énumérez les risques qui pourraient impacter les résultats et la réalisation des activités prévues. Les risques doivent comprendre les risques programmatiques, opérationnels et contextuels. Pour chaque risque, détaillez les mesures d’atténuation que vous envisagez de prendre. Les risques liés au COVID-19 relatifs à la protection du personnel et des bénéficiaires doivent être pris en compte. Ajoutez des lignes si nécessaire.*  |
| --- |
| Risque | Niveau de risque (très élevé, élevé, moyen ou faible) | Stratégie d'atténuation |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

| **X. Pérennisation***Décrire la façon dont l’organisation garantira la pérennité de ses résultats après la période de contribution. Détailler les structures, mécanismes ou moyens qui seront mis en œuvre à cet effet. Veuillez être précis. Indiquez également (lorsque c'est pertinent), comment ils pourront être reproduits, étendus ou améliorés dans le temps.*  |
| --- |
|  |

**Annexe A : Tableau des résultats**

* Veuillez consulter les notes de bas de page pour des explications complémentaires ;
* Pour chaque résultat (effet), indiquez les extrants attendus. Précisez ensuite l'indicateur que vous utiliserez pour démontrer l'obtention du produit/extrant et la réalisation du résultat. Les indicateurs doivent être S.M.A.R.T.[[4]](#footnote-4) et la collecte d’informations adaptée aux contraintes de la crise actuelle ;
* Pour chaque indicateur, renseignez un moyen de vérification (méthodologie utilisée pour recueillir les informations) et une source d'information (où ou auprès de qui l’information est obtenue). Prendre en considération des méthodologies alternatives pour minimiser les risques liés à la crise ;
* Listez les activités qui seront entreprises pour chaque résultat. N'incluez PAS de sous-activités ou de tâches.
* Assurez-vous que les montants budgétés pour chaque produit/extrant sont inclus. Ceux-ci doivent être égaux au montant total du sous-total de l'annexe B : Budget

| **Résultats** | **Indicateurs** | **Moyens de vérification/sources d'information** | **Activités** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Impact[[5]](#footnote-5)**Les groupes, mouvements et OSC de défense des droits des femmes et des filles, notamment celles confrontées à diverses formes corrélées de discrimination, influencent et font progresser efficacement l’égalité entre les sexes et l’autonomisation de la femme (GEWE) ainsi que l’élimination des violences à l’égard des femmes et des filles (EVAWG), y compris les violences familiales.**ET**La sécurité et les droits des femmes et des filles sont renforcés | 1. Nombre et pourcentage d'OSC qui déclarent avoir plus d'influence et de pouvoir pour contribuer à l’élimination des violences faites aux femmes et aux filles, y compris les violences familiales | Enquête sur l'influence et les agences des OSC[[6]](#footnote-6) |  |  |
| **Résultat[[7]](#footnote-7)** | 1. Nombre moyen de mois pendant lesquels l'organisation peut être maintenue grâce à la subvention de fonctionnement[[8]](#footnote-8)2. Élaboration de stratégies de gestion des risques et/ou de plans alternatifs pour l'organisation3. Types (et nombre) de stratégies, d'outils ou de systèmes développés par l'organisation pour assurer la continuité des opérations | Documents (listes des effectifs/de paie et stratégies et outils) |  |  |
| Extrant 1.1[[9]](#footnote-9) |  |  |  |  |
| Extrant 1.2 |  |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |  |

**Annexe B - Budget par catégorie[[10]](#footnote-10)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégories du GNUD** | **Montant (US$)** |
| 1. Frais de personnel et autres dépenses de personnel |  |
| 2. Fournitures, produits de base et matériel |   |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements |   |
| 4. Prestations de services |  |
| 5. Voyages |  |
| 6. Transferts et subventions aux partenaires |   |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs |  |
| **Sous-total** |  |
| 8. Coûts indirects de fonctionnement\*. |  |
| **TOTAL** |  |

**\****Ce montant ne peut pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7.*

|  |
| --- |
| **Encadré 1 : Catégories du GNUD**1. Frais de personnel et autres dépenses de personnel : Comprend toutes les dépenses de personnel et de personnel temporaire connexes, y compris le salaire de base, l'indemnité de poste et tous les droits du personnel.2. Fournitures, produits de base et matériel : Comprend tous les coûts directs et indirects (par exemple, fret, transport, livraison, distribution) associés à l'acquisition de fournitures, de produits et de matériel. Les fournitures de bureau doivent être déclarées comme "frais généraux".3. Équipement, véhicules et mobilier : Comprend les coûts d'achat de nouveaux équipements, véhicules ou meubles (par exemple, ordinateurs, logiciels, internet, motocyclettes, bureaux, chaises, etc.).4. Prestations de services : Services contractés par une organisation suivant les procédures normales de passation de marchés. Il peut s'agir de contrats passés avec d'autres organisations ou entreprises pour des services rendus. 5. Voyages : Comprend les déplacements du personnel et d’autres personnes payées par l'organisation et directement liés à un projet.6. Transferts et subventions aux partenaires : Comprend les transferts aux partenaires nationaux et tout autre transfert fait à un partenaire de mise en œuvre (une ONG par exemple) et qui ne correspond pas à un contrat de prestation de services comme indiqué ci-dessus. 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : Comprend tous les frais généraux liés au fonctionnement d'un bureau. Les télécommunications, les loyers, les frais financiers et les autres coûts qui ne peuvent être mis en relation avec d'autres catégories de dépenses. Il comprend également les éventuelles subventions (espèces/bons, etc.) qui sont transférées aux bénéficiaires.8. Coûts indirects de fonctionnement\* : Comprend les charges qui ne peut pas être directement liées à la réalisation du projet, des activités ou des résultats (comme les frais de gestion, les services publics, le loyer, etc.).Le taux ne doit pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7. Veuillez noter que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par le PUNO/partenaire de mise en œuvre doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures du PUNO/partenaire de mise en œuvre. |

|  |
| --- |
| **Encadré 2 : Précisions pour le volet 1 : Subventions de fonctionnement (coûts éligibles)**Les activités et les coûts éligibles pour le volet 1 du financement institutionnel comprennent des éléments tels que les* Contribution aux déplacements du personnel indispensable - par exemple, le personnel travaillant dans les foyers et apportant un soutien direct aux femmes et aux filles victimes de violences - en l'absence de transports publics ; ainsi que la prise en charge du salaire/des indemnités et l'assurance maladie pendant la période de quarantaine ;
* Coûts liés à l'amélioration des systèmes, outils et processus organisationnels, et
* Achats d'équipements nécessaires à l'organisation pour remplir efficacement son mandat de soutien aux femmes et aux filles dans le contexte actuel de travail à distance, y compris les dispositifs permettant au personnel de faire du télétravail et d'assurer ainsi la continuité du service ;
* Soutien au développement et à la mise en œuvre des plans opérationnels d'atténuation des risques et de contingence de l'organisation, contribuant ainsi non seulement à garantir la subsistance des OSC pendant la crise mondiale actuelle, mais aussi à renforcer leur pérennité et leur contribution fondamentale à l'écosystème de l’éradication de la violence contre les femmes (EVAW).
* Financement des activités et des frais de personnel liés à la gestion du changement et aux nouveaux modes de fonctionnement induits par la crise, de manière à assurer la continuité des activités et sortir plus fort et plus réactif de la crise ;
* Financement des activités stratégiques liées à la direction et à la définition de la vision de l'organisation dans le cadre de réalités mondiales changeantes, ainsi que la représentation de l'organisation, dans le cadre de son mandat, auprès des principales parties prenantes, dans un contexte où l'EVAW et la promotion de l’égalité des genres sont plus que jamais d'actualité ;
* Aide d’urgence aux bénéficiaires du projet sous la forme d’articles de première nécessité tels que des kits de nourriture et d'hygiène, des cartes téléphoniques, etc. dans le cadre d’interventions élargies pour l'EVAW.
* Financement des expertises techniques ou des équipements nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d’actions combinées pour l’EVAW et le COVID-19 ;
* Financement des opérations de sensibilisation auprès des parties prenantes pour s'assurer que les réponses nationales au COVID-19 prennent en compte, entre autres, les voix des femmes les plus marginalisées et des victimes de violences.

\* L'objectif n'est pas de financer des travaux de construction civile, des travaux d'ingénierie ou l'achat de gros véhicules |

1. Le montant total demandé au WPHF ne peut pas dépasser les montants indiqués dans l’appel à propositions Spotlight/WPHF, entre 2.500 USD et 30.000 USD. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les candidats doivent laisser cette case vide [↑](#footnote-ref-2)
3. Veuillez vous référer à l'annexe B pour une liste des coûts éligibles et des exemples. Le financement de projet n'est pas éligible au titre du volet 1. [↑](#footnote-ref-3)
4. Un indicateur est SMART lorsqu'il est i) Spécifique (indique clairement ce qui est mesuré et par qui. Par exemple, nombre d’organisations de femmes formées à la planification d'interventions d’urgence) ; ii) Mesurable (peut être compté, observé, évalué, etc.) ; iii) Atteignable (peut être complété dans le temps imparti) ; iv) Pertinent (doit mesurer le résultat attendu ou suivre directement les produits) ; et v) Limité dans le temps (peut être collecté et mesuré dans le temps imparti au projet, et/ou est lié à une période de temps spécifique. Par exemple, le nombre de filles de l'école primaire formées à la prévention contre le COVID-19 chaque semestre). [↑](#footnote-ref-4)
5. La déclaration d'impact ne peut être modifiée. L'impact fait référence au changement à long terme attendu suite aux résultats obtenus. [↑](#footnote-ref-5)
6. Les bénéficiaires de contributions recevront des conseils techniques sur la mesure de l'influence et du pouvoir en ce qui concerne l'indicateur 3. [↑](#footnote-ref-6)
7. Les résultats sont les changements à court terme attendus suite à la réalisation des extrants. Il doit y avoir une relation directe de cause à effet entre les extrants et les résultats, et une relation directe de cause à effet entre les résultats et l'impact. Plusieurs résultats peuvent être inclus. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les trois indicateurs doivent être utilisés pour les subventions de fonctionnement. Les organisations peuvent ajouter des indicateurs supplémentaires, dans la mesure où ils se rapportent à leur proposition. [↑](#footnote-ref-8)
9. Les extrants sont les produits ou services concrets fournis. Par exemple, un extrant pourrait être les femmes formées pour surveiller les signaux d'alerte précoce. S’il y a plusieurs résultats, assurez-vous qu'il y ait un ensemble d’extrants pour chaque énoncé de résultat. [↑](#footnote-ref-9)
10. Veuillez consulter l'encadré 2 pour les coûts éligibles au volet 1 : subventions de fonctionnement [↑](#footnote-ref-10)